



## Index de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes

Indicateurs pour l'année 2021

Créé par la loi Avenir Professionnel de septembre 2018, l'index de l'égalité professionnelle permet aux entreprises de mesurer leurs avancées dans le domaine de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Pour l'année 2021, l'entreprise **MOTTAZ INDUSTRIE** a obtenu un résultat de :

**41/100**

**0/40**

Ecarts de  
rémunération  
(à âge comparable)

**35/35**

Ecarts  
d'augmentations  
individuelles

**NC/15**

Augmentations  
au retour de  
congé maternité

**0/10**

Représentation  
des femmes dans  
les 10 plus hautes  
rémunérations

Notre ambition est de garantir l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, afin de favoriser le développement de la mixité professionnelle, qui constitue un facteur d'enrichissement collectif et un gage de cohésion sociale et d'efficacité économique.